Ensemble, construisons des filières alimentaires respectueuses du vivant avec les variétés paysannes !

Tous les jours nous recevons de la part de nos clients des encouragements : "C'est génial !", "Vous devriez être remboursés par la Sécu", "Quelles bonnes tomates, bien en chair, pleines de goût ! Rien à voir avec celles du supermarché !"... Ils nous portent dans notre travail quotidien pour produire semences, plants et légumes capables de mieux vous nourrir. Ils nous motivent pour promouvoir une alimentation de qualité pour tous, riche en nutriments, produite sans pesticide, dans le respect du Vivant.

Notre sens instinctif du goût détecte les aliments savoureux car ce sont les plus riches en micro-nutriments, éléments rares et essentiels à notre bonne santé.

Mais les cultures, artificialisées et hors sol, à base de semences « Hybrides F1 », optimisées sur des critères de production agrochimique et de logistique ont conduit à une perte de goût des légumes... et une perte de leurs micro-nutriments. En exacerbant une anomalie génétique qui bloque le mûrissement, les industriels de la semence ont conçu des tomates résistantes aux chocs (triage mécanique, transport, étales en vrac). Ces tomates dites de longue durée en magasin « long shelf-life » sont sans goût et 5 fois moins riches en micro-nutriments !

Il n'est pas trop tard pour inverser les tendances. Mais il faut faire vite, « la stratégie des petits pas ne suffira pas ».

de 2017 à fin décembre 2019, 108 personnes ont mobilisé leur épargne pour investir 338 000 € dans Jardin'enVie. Par effet levier, nous avons obtenu 100 000€ de BpiFrance. 50 000 € de la Nef et sommes en train de négocier l'arrivée de la Caisse des dépôts à hauteur de 500 000 € à condition de mobiliser encore 160 000 € de fonds privés. Ceci a permis de faire revivre les Variétés Paysannes, d'embaucher, de revitaliser des sols pour produire des semences et légumes, très riches en micro-nutriments. Nous les remercions de s'être engagés pour une filière alimentaire capable de répondre aux défis majeurs de notre époque : climat, biodiversitéS, humus, démocratie, équité... Les qualités des Variétés Paysannes sont reconnues et la demande augmente à un rythme effréné ; trop élevé pour nos capacités financières actuelles. Faut-il ralentir ?

Nous disposons des compétences, des semences et des savoirs nécessaires. Tout est réuni pour réussir. Vous avez la possibilité d'agir et de choisir ce que vous retrouverez demain dans vos assiettes au quotidien. Votre contribution, même modeste a un effet de levier auprès des banques et des aides publiques. Les apports des sociétaires actuels vont de 100€ à 40 000 € par personne. Avec 250 souscriptions à 1 200 € en moyenne, Jardin'enVie agira en toute indépendance financière. Plus nous pourrons investir vite, plus vite nous serons efficaces et rentables.

L'équipe Jardin'enVie : Valérie, Eric, Gary, Renate, Fanny, Fiona, Élodie, Romain

Plus d'information : notre site www.jardinenvie.com - vidéo sur Youtube https://youtu.be/NVwP5kCQKXo

---

Jardin'enVie SA-SCIC Bulletin de souscription de parts sociales

Les sommes versées, bloquées au moins 5 ans, donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu, de 18% du montant versé, suivant votre situation fiscale.

Pour investir via un support financier « CIGALES » (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire), nous contacter.

À retourner signé : 429 Route des Chaux - 26500 Bourg-Lès-Valence - Tel : 0 679 675 671 - Courriel : souscription@jardinenvie.com

Je soussigné(e), ☐ Mme ☐ M. Nom _____ Prénom _____

Représentant de _____ ☐ SARL ☐ SA ☐ Autre _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____ Pays _____

Courriel _____ N° de téléphone _____

Date de naissance _____ Lieu _____ Nationalité _____

déclare ☐ vouloir devenir sociétaire de Jardin'enVie SA-SCIC
L'entrée de tout nouveau sociétaire est soumise à l'agrément de la gérance puis de l'AG.

☐ être déjà sociétaire de la SCIC ou de la SCOP devenue SCIC et vouloir acquérir de nouvelles parts de Jardin'enVie

et pour ce faire, déclare être informé du risque de perte totale ou partielle et souscrire au capital de Jardin'enVie :

Nombre de part(s) souscrite(s) : _____ part(s) de 50 € = _____ €

Règlement par ☐ chèque ci-joint à l'ordre de « Jardin'enVie »
☐ Virement sur le compte Crédit Mutuel IBAN : FR76 1027 8090 3700 0201 2840 132

☐ J'accepte d'être convoqué(e) aux assemblées par courrier électronique, que Jardin'enVie ait recours à la transmission par voie électronique en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'informations et de vote à distance et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de la coopérative. Cette autorisation a comme seul objectif de faciliter la gestion de Jardin'enVie : limiter les frais et économiser le papier.

Date : _____ Signature :